



Location meublée

maîtriser le cadre juridique,
fiscal et stratégique



FORMATION CERTIFIANTE



FINANCEMENT OPCO, AGEFICE, FIF-PL



ACCÈS DE 6 MOIS À LA PLATEFORME

2H30

DE FORMATION

L'Organisme

Organisme : ATCEDUCATION

SIRET : 98027589500012

NDA : 75331582333

Adresse : 2 allée guillaumot
33650 LA BREDE

Mail : contact@popacademy.fr

Téléphone : 05 54 54 40 04

Formateur : Théo SUDRE

MODALITÉS

Durée : 2h30

Horaires : A convenance

Public : Professionnels de l'immobilier
& Reconversion

Prérequis : Aucun

MOYENS

Pédagogiques :

Cours théoriques

Questions/Réponses

Matériels :

Ordinateurs/Tablettes/Smartphones

Méthodes d'évaluation :

Quiz de QCU alternés

OBJECTIFS

Maîtriser la Loi Alur pour une pratique éthique en immobilier.

Connaître les droits et obligations des professionnels.

Appliquer efficacement les réglementations au quotidien.

Comprendre la transparence des transactions et les contrats de location.

Conseiller les clients et se tenir informé des évolutions législatives.

FINANCEMENT

Action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. La Pop Academy vous accompagne dans les démarches de financement.

La location meublé

- Test de positionnement

Location meublée : maîtriser le cadre juridique, fiscal et stratégique

2H30

- A - Panorama et fondamentaux de la location meublée
- B - Définition légale et typologie de la location meublée
- C - Enjeux et limites du régime avant la réforme
- D - La loi Le Meur (AIRBNB 2024) : un nouveau cadre
- E - Fiscalité, obligations sociales et stratégie patrimoniale

QCM